

dihal

“

ACTIONS DE RÉSORPTION DES BIDONVILLES SOUTENUES PAR LA DIHAL BILAN 2016 ET PANORAMA 2017

”



DIHAL.GOUV.FR | ÉDITION JUILLET 2017

Photo : Les Enfants du Canal

INTRODUCTION

Depuis 2012, une enveloppe nationale annuelle de crédits est consacrée spécifiquement au soutien d'actions de résorption des bidonvilles et d'accompagnement de leurs habitants vers l'insertion, en application de la circulaire du 26 août 2012. Ces crédits ne représentent qu'une petite partie de la totalité des financements consacrés à ces actions*, mais ils jouent souvent un rôle de levier et de catalyseur.

Les actions soutenues visent l'accompagnement des démantèlements de campements, en particulier les diagnostics sociaux et les programmes d'accompagnement des personnes vers l'insertion. Pour l'année 2016, une enveloppe de 3 millions d'euros a été allouée en soutien aux projets de 23 départements de France métropolitaine. Ce montant a été reconduit en 2017.

Chaque année, ces crédits dédiés font l'objet d'un bilan global des actions conduites dans tous les départements concernés. Le suivi de ces actions et l'examen des demandes de financement sont assurés par la Dihal en lien étroit avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), dans le cadre d'un cycle d'échanges avec les territoires. Ceux-ci, conduits du 27 février au 5 avril 2017, ont permis de confirmer la poursuite des dynamiques engagées et de faire globalement état de résultats positifs notamment en termes d'insertion professionnelle et de scolarisation des enfants. La priorité de la Dihal pour 2017 a été de favoriser la mobilisation de l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales, et de soutenir le développement de stratégies globales et territoriales de résorption des bidonvilles. Une gestion dynamique des crédits a été privilégiée afin de soutenir en priorité les territoires où existait une stratégie partenariale impliquant les collectivités locales.

Ce document retrace les éléments essentiels du bilan 2016, portés à connaissance par les correspondants et partenaires de la Dihal.

En couverture :

Enfants suivis dans le cadre d'une action d'accompagnement scolaire à Stains en Ile-de-France.

Crédit photo : Les Enfants du Canal

* D'autres financements peuvent provenir de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'Union européenne ou du secteur privé.

SOMMAIRE

BILAN 2016 : CHIFFRES CLÉS	5
TERRITOIRES SOUTENUS EN 2016	5
UNE ÉVOLUTION POSITIVE DEPUIS 2013	6
TYPOLOGIE DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION	7
LES ACTIONS EN 2016 : RÉSULTATS ET DIFFICULTÉS	11
SITUATION DANS CHAQUE TERRITOIRE	13
PANORAMA DES PROJETS 2017	21

Avertissement

Ce document s'appuie sur un ensemble d'informations transmises par les correspondants de la DIHAL (opérateurs locaux, collectivités territoriales et services déconcentrés de l'État). Ces informations comprennent notamment les rapports d'activité des opérateurs et les tableaux de suivi des projets (« bilans Dihal »), qui permettent leur suivi et leur évaluation réguliers pendant leur mise en œuvre.

Les chiffres communiqués proviennent des bilans de projet. Ces derniers utilisent des méthodes parfois différentes pour aller vers l'insertion des personnes vivant en bidonvilles et squats. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport agrègent des réalités différentes. Ils donnent un ordre de grandeur de l'ampleur des actions menées et de leur évolution.

Ce document prend en compte les informations et chiffres transmis avant avril 2017 et fait état de la situation dans les territoires à cette date.

Remerciements

La Dihal tient à remercier les personnes qui ont contribué à nourrir cette synthèse :

- les correspondants départementaux de la Dihal désignés par les préfets pour coordonner dans leur territoire - les actions relatives aux campements illicites et bidonvilles ;*
- les directions départementales de la cohésion sociale, les directions départementales des territoires, et les directions régionales, qui pilotent et financent ces actions et en suivent la mise en œuvre;*
- les élus et agents des collectivités territoriales impliquées ;*
- les opérateurs, associations, bénévoles qui participent à la mise œuvre de ces actions sur le terrain.*

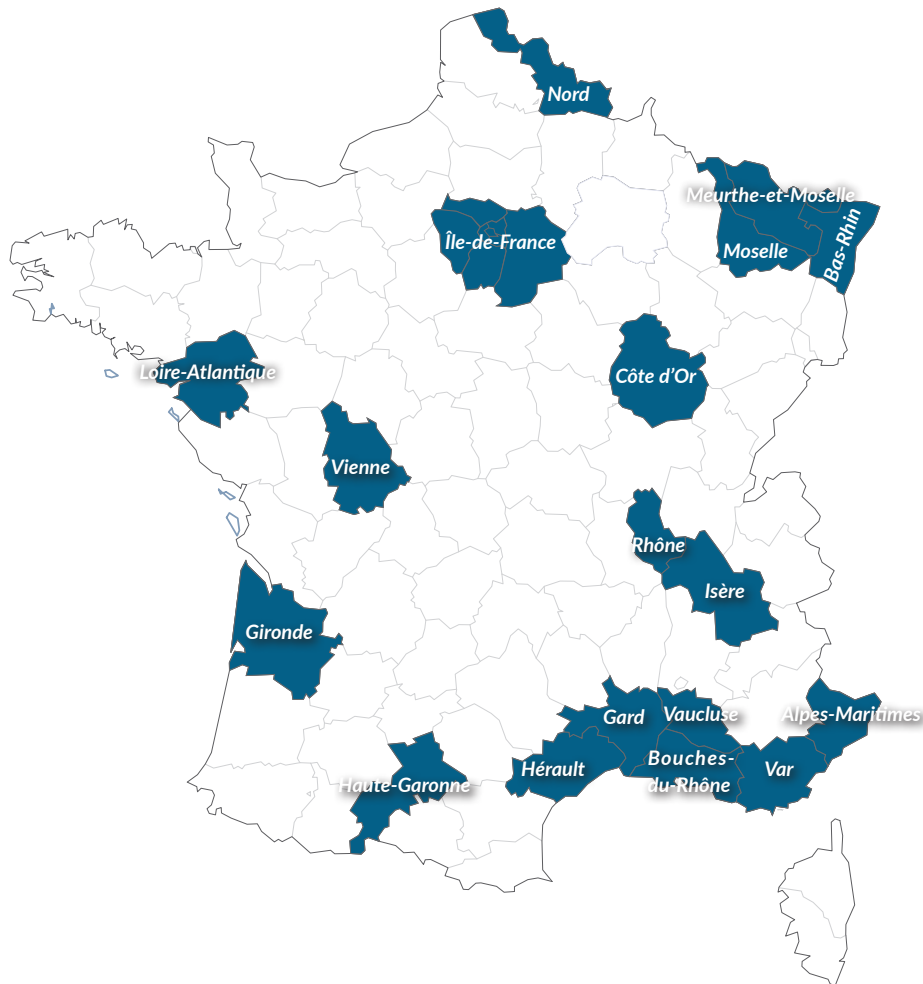
La Dihal tient également à remercier la DGCS et la DHUP pour leur participation à l'enveloppe nationale et au suivi des actions, ainsi que le lien avec leurs services déconcentrés.

La Dihal tient enfin à adresser un remerciement particulier à Usman Mohammad et Bruno Silvain, étudiants à l'École d'Affaires Publiques de Sciences Po Paris, et stagiaires au Pôle «campements illcites/résorption des bidonvilles» de la Dihal, qui ont réalisé ce document à partir des informations transmises.

BILAN 2016 : CHIFFRES CLÉS



TERRITOIRES SOUTENUS EN 2016

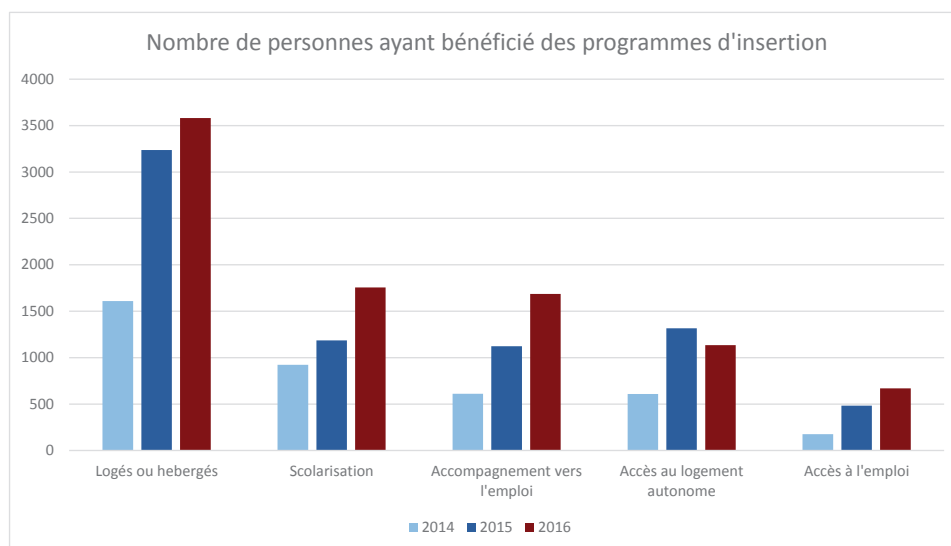


UNE ÉVOLUTION POSITIVE DEPUIS 2013

Principaux indicateurs en 2015 et 2016	Nombre de personnes en 2015	Nombre de personnes en 2016	Evolution
Incluses dans les dispositifs	6 300	7 750	+23%
Hébergées ou logées	3 200	3 600	+13%
En logement	1 300	1 150	-12%
Scolarisées	1 200	1 800	+50%
Avec accompagnement sanitaire	1 500	4 400	+193%
Accompagnées vers l'emploi	1 300	1 700	+31%
En emploi	500	700	+40%

Au total depuis 2013 (sur les années 2013, 2014, 2015 et 2016) grâce aux actions soutenues par la Dihal, la DGCS et la DHUP :

- près de **9 300** personnes ont pu accéder à un logement ou à un hébergement ;
- plus de **1 700** personnes ont pu accéder à un emploi ;
- près de **5 800** enfants ont été scolarisés.



Les actions soutenues par la Dihal dans les territoires montent en puissance. **Depuis 2014, le nombre de personnes logées ou hébergées au cours des processus d'insertion a plus que doublé, de même que les personnes accompagnées vers l'emploi.**

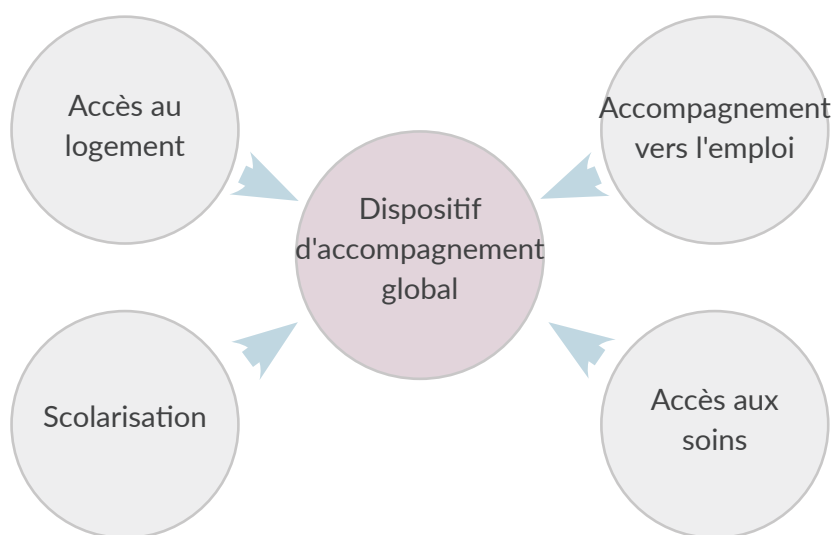
La croissance des résultats est continue depuis 2014, à l'exception d'un léger tassement dans le nombre de personnes ayant accès à un logement autonome en 2016.

TYPOLOGIE DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION

Les dispositifs d'accompagnement global

La résorption durable des bidonvilles passe notamment par l'entrée de leurs habitants dans le droit commun. A cette fin, les projets soutenus par la Dihal agissent selon quatre axes principaux : l'accès au logement, la scolarisation, l'accès à l'emploi, et l'accès aux soins.

Si quelques projets restent ciblés sur un seul axe, la grande majorité des projets menés dans les territoires pour la résorption des campements illicites articule les quatre : ils s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement global, à l'image des actions menées à Avignon, à Lyon (I2E), Bordeaux ou Grenoble, et bien d'autres.

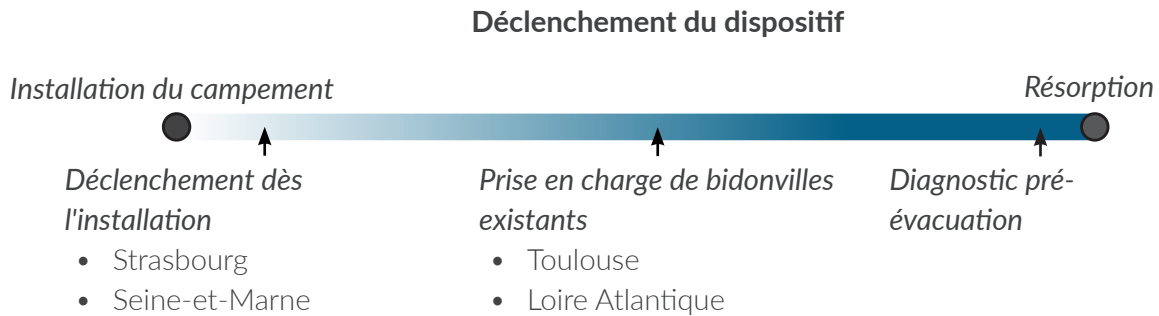


Des différences selon trois variables dans la méthode

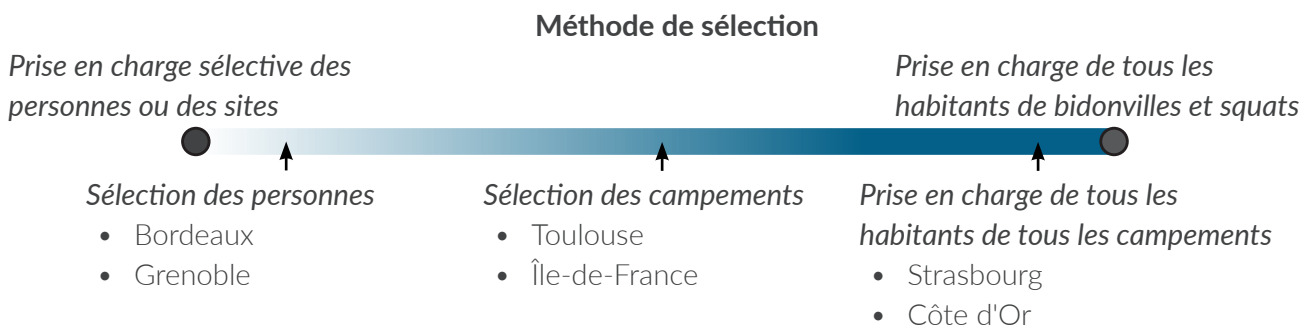
Les dispositifs d'accompagnement global se distinguent par :

- **leur méthode de sélection des sites et des personnes** : depuis le travail sur un campement particulier, jusqu'à une prise en compte de tous les sites et de leurs habitants, en passant par une sélection des familles sur chaque site ;
- **le motif de déclenchement** : depuis une action dans l'urgence à l'approche d'une évacuation du site, jusqu'à une approche préparée dès l'installation du site ;
- **l'engagement des partenaires de l'Etat**, en particulier les collectivités territoriales.

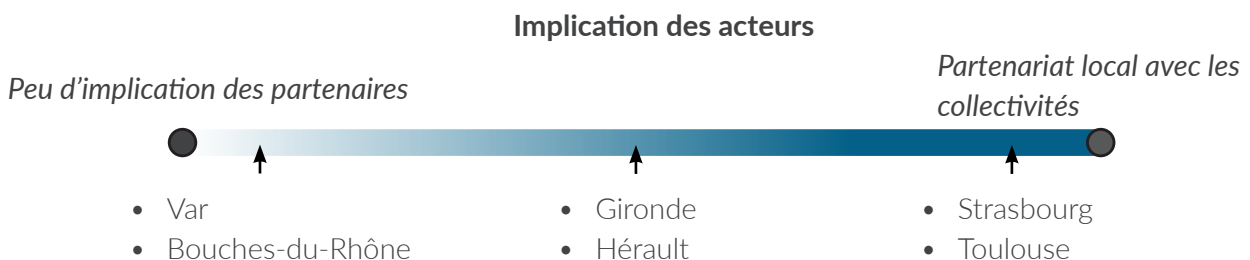
1. Le déclenchement du dispositif d'insertion peut intervenir dès l'installation du campement, au cours de son existence, ou en réaction à une décision, administrative ou judiciaire, d'évacuation. Les projets qui ont la meilleure efficacité enclenchent leur dispositif en amont de la résorption des sites.



2. La sélectivité du dispositif d'accompagnement varie selon les territoires, notamment en fonction des capacités de logement, des moyens engagés et des volontés locales. Certains dispositifs ciblent un campement à la fois, quand d'autres intègrent certaines familles admises dans le dispositif à partir d'un travail de repérage sur plusieurs campements.

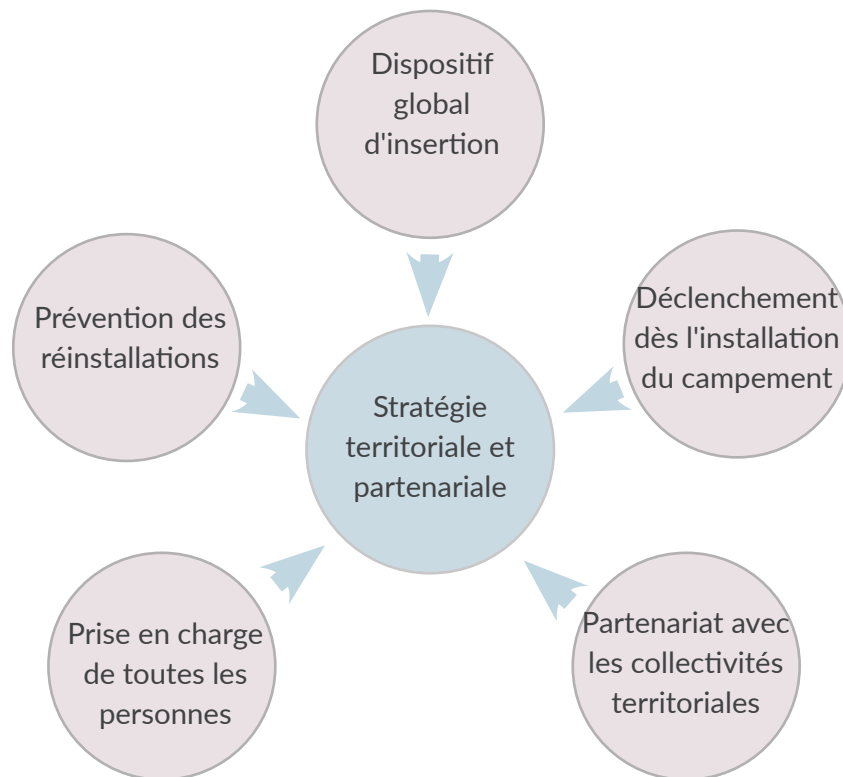


3. L'implication des acteurs locaux, notamment les collectivités locales, est un élément clé de la réussite d'une stratégie locale de résorption des bidonvilles. Selon les territoires, les collectivités peuvent être facilitatrices dans le processus en fournissant des terrains, des logements, des places en écoles, mais peuvent aussi avoir une attitude neutre, voire négative.



Des stratégies territoriales et partenariales

Les dispositifs les plus efficaces sont des actions globales, qui s'efforcent de travailler avec tous les habitants de tous les campements locaux, indépendamment des évacuations, en partenariat avec les collectivités territoriales, et qui intègrent la prévention des réinstallations. Ces dispositifs peuvent être dénommés "**stratégie territoriale et partenariale de résorption des bidonvilles et squats**".



Des stratégies territoriales et partenariales sont en cours en **Haute-Garonne**, dans le **Bas-Rhin**, et en cours de constitution en **Loire-Atlantique**.



Campement stabilisé à Maxéville (Meurthe-et-Moselle)

Différentes méthodes d'accompagnement vers l'insertion et le logement

Trois méthodes d'hébergement et d'accompagnement vers le logement ont été appliquées dans le cadre des actions soutenues : **la stabilisation d'un campement, les bases de vie, le logement dans le diffus.**

L'accompagnement sur le bidonville est possible dans certains cas et peut être une piste vers une résorption progressive. Ces solutions ont notamment été appliquées à Maxéville, Ivry-sur-Seine, Gardanne, Metz, etc. Pour autant, l'expérience montre que ces opérations nécessitent un certain nombre de prérequis pour être efficaces :

- s'assurer que le propriétaire du terrain accepte son occupation,
- assurer des conditions de vies minimales : alimenter le campement en eau et électricité et assurer le ramassage des ordures,
- accompagner la scolarisation des enfants,
- avoir un horizon de démantèlement clair et prévenir les agrandissements ou les réinstallations.

L'accompagnement sur des bases de vie permet de loger les familles dans de l'habitat temporaire et modulaire pendant la durée du processus d'intégration : formation, apprentissage de la langue, accès aux droits. Les villages d'insertion demandent un investissement élevé et ont un nombre de places limité qui induit une sélectivité à l'entrée.

L'accompagnement dans le logement diffus est possible dans les villes qui ont un marché du logement assez détendu pour libérer suffisamment de places pour loger les familles qui intègrent les dispositifs d'intégration sans appliquer une sélection excessive. Toulouse (près de 800 personnes prises en charge en 2016, avec une file active de près de 400 personnes en même temps, plus de 100 accès au logement autonome et la poursuite du processus pour les autres) ou Dijon appliquent cette méthode avec succès. Si le suivi des familles est très étroit dans les premiers mois, le fait d'intégrer un vrai logement immédiatement plonge les familles dans le droit commun dès le début du processus.

LES ACTIONS EN 2016 : RÉSULTATS ET DIFFICULTÉS

Points saillants

Les actions territoriales montent en puissance en 2016, et l'analyse des projets conduits dans les territoires a montré une dynamique positive dans l'ensemble.

Certains dispositifs sont **arrivés à maturité**, leur efficacité a été démontrée et les premiers résultats sont tangibles :

- L'action menée à **Strasbourg** est toujours en cours, mais les bidonvilles ont effectivement été résorbés dans l'agglomération (un seul petit campement reste à résorber) ;
- La **Meurthe-et-Moselle** menait une action sur un campement à Maxéville : ce campement est désormais résorbé, et le département ne déclare plus aucun campement illicite ;
- La **Haute-Garonne** a mis en place un système de résorption systématique des campements, et après un pic de plus de 1 200 personnes recensées dans des bidonvilles et squats en mars 2012, le département compte environ 600 personnes vivant en campements en avril 2017 ;
- Le **Rhône** a réduit le nombre d'habitants des campements de près de 900 en 2015 à moins de 300 en 2017, notamment grâce au dispositif I2E.



Village d'insertion Strasbourg

Certains territoires engagent une démarche positive et intégrée, dont les résultats doivent être confirmés dans les années à venir :

- **L'Île-de-France** a mis en place une stratégie régionale en 2015 ; cette stratégie se déploie progressivement, avec la montée en puissance de la plateforme AIOS et le nouveau projet du Mesnil ;
- **La Loire-Atlantique** a engagé fin 2016 une action territoriale partenariale avec le département de la Loire-Atlantique, la Métropole de Nantes et les 24 communes de la Métropole.

Les difficultés les plus fréquemment rencontrées par les acteurs de terrain

Les principales difficultés relevées par les acteurs locaux pour l'insertion des personnes vivant en bidonvilles et squats sont les suivantes :

- difficultés pour l'apprentissage de la langue française et l'interprétariat dans certains cas. Les dispositifs sont saturés, ou inadaptés en raison de la présence d'adultes analphabètes ;
- difficultés dans l'ouverture de certains droits en raison d'une situation administrative peu claire (numéros provisoires de ressortissants européens, possibilité d'ouverture de droits subordonnée à des revenus, etc.) ;
- difficultés à décrocher des emplois pérennes, en raison notamment de ces problématiques administratives ;
- comportements discriminatoires : non inscription à l'école, refus des bailleurs sociaux, etc.

Les limites des actions d'insertion

Les dispositifs d'insertion qui affichent des résultats encourageants montrent également des limites dans les possibilités d'insertion. La sortie des dispositifs de certaines familles sans projet d'insertion en France en est une, en particulier dans les actions les moins sélectives.

- certains dispositifs extensifs, comme à Toulouse, Strasbourg ou Lyon, montrent que de nombreuses familles quittent le programme, ou sont exclues, sans solution d'insertion ;
- certains dispositifs, comme à Grenoble ou Bordeaux, sont très sélectifs et peu de familles les intègrent. Le taux de sorties positives est élevé (autour de 80%) mais le devenir des familles qui n'ont pas pu intégrer le dispositif pose question ;
- enfin, il apparaît dans de nombreux dispositifs que malgré un parcours d'insertion réussi, certaines familles ne souhaitent pas adopter un mode de vie (horaires fixes, école obligatoire, etc.) qui ne leur convient pas, et quittent volontairement leur parcours d'insertion.

SITUATION DANS CHAQUE TERRITOIRE

06 *Alpes-Maritimes*

Entre 150 et 200 personnes ont été recensées sur 3 sites en avril 2017 dans le département. Depuis 2013, l'opérateur API intervient sur deux volets différents : des diagnostics sociaux pré-évacuation et un accompagnement global des personnes dans un parcours d'insertion.

En absence de mobilisation des collectivités territoriales, l'action est pilotée par les services de l'Etat dans un but d'accompagnement des familles après évacuation. En 2016, l'action globale conduite par l'opérateur principal a permis de suivre 21 familles soit 86 personnes. L'Etat et API poursuivront leur action en 2017, avec un objectif de 10 ménages atteignant l'autonomie.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	86
Hébergées ou logées	81
Accès au logement	61
Scolarisation	40
Accompagnement sanitaire	86
Accompagnement vers l'emploi	11
Accès à un emploi	10

13 *Bouches-du-Rhône*

Le département des Bouches-du-Rhône est l'un des départements les plus concernés par la présence de campements et squats sur son territoire : en avril 2017, 1 276 personnes ont été recensées sur 36 campements, la grande majorité d'entre eux étant établie dans l'agglomération d'Aix-Marseille.

Depuis 2016, la mission de résorption des bidonvilles s'est progressivement restructurée autour du SIAO, ce qui a permis d'assurer un pilotage effectif avec l'orientation des opérateurs vers les sites à diagnostiquer. Les actions conduites notamment par AMPIL, HAS ou encore Paroles Vives ont donné de bons résultats. L'action conduite à Gardanne a continué de démontrer son efficacité en 2016 avec le relogement de 6 familles supplémentaires et la résorption complète du campement.

En 2017, la structuration de l'action autour du SIAO devrait être renforcée pour améliorer la coordination entre les projets et favoriser des actions décorrélées des évacuations de campements. L'action devrait se concentrer sur un nombre limité de sites, mais pour la totalité de leurs habitants.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	497
Hébergées ou logées	467
Accès au logement	100
Scolarisation	196
Accompagnement sanitaire	54
Accompagnement vers l'emploi	93
Accès à un emploi	66

21 Côte d'Or

Une centaine de personnes ont été recensées sur 6 sites, essentiellement des squats, dans l'agglomération dijonnaise en 2017. Les opérateurs ADEFO et Coallia prennent en charge le diagnostic et le suivi des personnes vivant sur ces sites. En complément de ces dispositifs, l'opérateur « Deux choses l'une » gère un village d'insertion d'une soixantaine de places permettant d'accueillir les personnes issues des campements et squats évacués.

Les actions sont conduites en étroite collaboration avec la ville de Dijon et se poursuivront en 2017 avec un objectif de résorption progressive des derniers campements illicites.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	40
Hébergées ou logées	19
Accès au logement	8
Scolarisation	8
Accompagnement sanitaire	7
Accompagnement vers l'emploi	2
Accès à un emploi	2

30 Gard

En avril 2017, quatre campements regroupant 51 personnes avaient été recensés dans le Gard, principalement dans la ville de Nîmes. Le pôle social Henry Dunant de la Croix- Rouge française est porteur d'une action, le dispositif Europe, en partenariat avec l'accueil de jour de l'association Adejo du groupe SOS. L'opérateur privilégie un accompagnement personnalisé et individualisé des familles issues de squats à travers un accès aux dispositifs de droit commun.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	15
Hébergées ou logées	15
Accès au logement	0
Scolarisation	10
Accompagnement sanitaire	15
Accompagnement vers l'emploi	3
Accès à un emploi	0

31 Haute-Garonne

La Haute-Garonne est un des territoires les plus concernés par les campements et squats, principalement concentrés sur l'agglomération de Toulouse (plus de 600 personnes ont été recensées en avril 2017). Les services de l'Etat travaillent en étroite collaboration avec la Ville de Toulouse à travers une approche volontariste en vue de la résorption progressive de tous les campements et bidonvilles.

La méthode retenue consiste à résorber les campements un par un avec des solutions de relogement proposées à tous les habitants, soit en village d'insertion (Grynfogel), soit dans le diffus à l'aide d'un parc de 87 logements mis à disposition par la Ville, la Préfecture ou des bailleurs sociaux. Cette méthode a permis de résorber notamment les campements de Montaudran (320 personnes) ou encore de l'Île du Ramier (164 personnes) en proposant à leurs habitants un accompagnement global. L'action se poursuit en 2017, avec l'évacuation du squat des Arènes en mai, et la résorption prévue de deux autres squats et deux campements.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	817
Hébergées ou logées	817
Accès au logement	107
Scolarisation	250
Accompagnement sanitaire	817
Accompagnement vers l'emploi	363
Accès à un emploi	91

33 Gironde

La Gironde est fortement concernée par le phénomène des campements illégitimes, et plus spécifiquement des squats, exclusivement dans l'agglomération bordelaise (870 personnes recensées en avril 2017). Une action d'insertion des personnes sous forme de MOUS a été mise en place en 2012. Ce dispositif est sélectif et le nombre de personnes concernées représente environ 15% des habitants de campements illégitimes recensés. En 2017, les services de l'Etat s'appuieront sur leur opérateur COS pour produire une évaluation de leur action, et créer une plateforme d'insertion par l'emploi. Le travail d'accompagnement global se poursuit.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	119
Hébergées ou logées	119
Accès au logement	119
Scolarisation	56
Accompagnement sanitaire	119
Accompagnement vers l'emploi	63
Accès à un emploi	33

34 Hérault

En avril 2017, 916 personnes sont recensées sur 17 campements, situés principalement à Montpellier, à Sète et dans l'agglomération de Béziers. La plateforme d'accompagnement des personnes vivant en bidonvilles, pilotée par les services de l'Etat, réunit trois opérateurs (AREA, la Cimade et 2 Choses Lune).

En 2016, les actions ciblées ont pu donner de bons résultats individuels notamment dans l'accompagnement des personnes vers un logement à travers le SIAO. Un accent particulier est mis sur l'autonomisation des familles par l'insertion professionnelle. En 2017, un projet de mobilisation du contingent préfectoral est envisagé portant sur une dizaine de logements dans le parc social en zone « détendue » avec un volet accompagnement social.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	711
Hébergées ou logées	30
Accès au logement	68
Scolarisation	161
Accompagnement sanitaire	141
Accompagnement vers l'emploi	166
Accès à un emploi	65

38 Isère

Dans le département de l'Isère, environ 420 personnes ont été recensées dans les campements illégitimes et bidonvilles en avril 2017. Plusieurs projets à l'initiative de Grenoble Alpes Métropole visent à la résorption des campements et bidonvilles établis dans l'agglomération grenobloise. L'Etat, la Métropole grenobloise et les communes de la métropole ont mis en place une MOUS depuis 2012 avec un volet diagnostic et un autre axé sur l'accompagnement social global.

La MOUS a donné de bons résultats dans l'insertion des familles prises en charge en diffus, avec environ 80% de sortie positive vers le droit commun. Toutefois, l'entrée dans le dispositif est soumise à une très forte sélection, ce qui limite l'ampleur de l'action. Celle-ci doit se poursuivre en 2017.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	87
Hébergées ou logées	73
Accès au logement	27
Scolarisation	39
Accompagnement sanitaire	87
Accompagnement vers l'emploi	62
Accès à un emploi	18

44 Loire-Atlantique

En avril 2017, 1 974 personnes ont été recensées sur 42 sites dans le département de la Loire-Atlantique. Une plateforme de soutien à l'insertion des occupants de campements illicites (SIOCI) a été mise en place dès 2013, mettant en œuvre des diagnostics globaux et individualisés afin d'accompagner les personnes vers le droit commun. Elle intervient à la demande de la préfecture.

En 2016, la plateforme a diagnostiqué 6 terrains sur une quarantaine au total. Sur un total de 158 ménages recensés sur ces 6 terrains, 133 ménages ont fait l'objet d'un diagnostic individuel en vue d'un accompagnement global.

En parallèle, la dynamique positive engagée entre l'Etat et la Métropole de Nantes a permis d'aboutir à l'adoption d'une stratégie territoriale, formalisée dans la mise en place de la MOUS pour les migrants de l'est non sédentarisés (MENS), en partenariat avec les 24 maires de Nantes métropole. L'objectif est de réduire progressivement et durablement, à partir de 2017, le nombre de campements illicites.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	120
Hébergées ou logées	NC
Accès au logement	73
Scolarisation	14
Accompagnement sanitaire	4
Accompagnement vers l'emploi	93
Accès à un emploi	58

54 Meurthe-et-Moselle

La Meurthe-et-Moselle n'avait qu'un campement illicite sur son territoire, à Maxéville dans l'agglomération de Nancy. Ce campement, qui abritait encore 39 personnes au début de l'année 2016 a été entièrement résorbé. Ses habitants sont maintenant accompagnés dans leur insertion par les dispositifs de droit commun et vivent dans des logements autonomes. L'action est terminée avec succès : 100 % des habitants du bidonville ont intégré le droit commun, un logement autonome et un emploi pour les adultes.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	39
Hébergées ou logées	39
Accès au logement	39
Scolarisation	7
Accompagnement sanitaire	39
Accompagnement vers l'emploi	13
Accès à un emploi	13

57 Moselle

En avril 2017, une quarantaine de personnes sont recensées sur un campement à Metz. Deux actions partenariales ont été mis en place dans le département : hébergement et accompagnement global social (MRB57) dans le foyer des Arènes par Adoma, et la stabilisation du bidonville Louis le Débonnaire initiée par la Ville de Metz.

Le foyer des Arènes accueille une cinquantaine de personnes depuis 3 ans. En 2016, 136 personnes ont été hébergées dans le cadre du projet qui se poursuit en 2017.

La stabilisation du bidonville Louis le Débonnaire opérée par l'association « Amitiés tziganes » est encourageante. 18 familles ont été accueillies au départ avec un projet de résorption progressive du site. L'action se poursuit en 2017.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	136
Hébergées ou logées	136
Accès au logement	18
Scolarisation	13
Accompagnement sanitaire	136
Accompagnement vers l'emploi	6
Accès à un emploi	3

59 Nord

Environ 1 200 personnes vivent dans des campements illicites et bidonvilles dans le département du Nord, essentiellement dans la métropole lilloise, en avril 2017. Quatre dispositifs d'insertion des personnes vivant en bidonvilles et squats sont actuellement mis en œuvre : quatre terrains aménagés par la Métropole de Lille, avec toilettes, assainissement et traitement des déchets, accompagnement social opéré par la Sauvegarde du Nord et financé par l'Etat ; un terrain de l'Etat, dit « les Pyramides », sur lequel 27 habitants bénéficient d'un accompagnement global dispensé par la Sauvegarde du Nord ; sept villages d'insertion en mobil'homes depuis 2009 accueillant au total une centaine de personnes, avec un accompagnement assuré par l'AFEJI ; une structure intermédiaire entre l'hébergement et le logement ordinaire, mise en place par la Métropole de Lille, l'Etat et la ville de Tourcoing comprenant trois logements réservés à des habitants de campements illicites.

En 2017, l'implication d'autres collectivités locales, comme la Ville d'Haubourdin, pourrait être développée, en plus de la poursuite des actions actuelles.

67 Bas-Rhin

Alors qu'en 2009, plus de 300 personnes étaient recensées sur une dizaine de campements et bidonvilles dans l'agglomération de Strasbourg, l'ensemble des sites a été résorbé aujourd'hui à l'exception du site « impasse de l'Ecluse » sur lequel 18 personnes sont présentes en avril 2017. Deux espaces temporaires d'insertion ont été mis en place, l'Espace 16 et l'Espace Hoche. La stratégie territoriale et partenariale de résorption des bidonvilles a été formalisée dans une MOUS en 2014, laquelle a été reconduite en 2017.

La dynamique positive a été poursuivie en 2016 grâce à une implication active de la ville de Strasbourg. Le nouveau site « rue de la Villette », en voie d'aménagement, sera ouvert en août 2017 et permettra de recevoir tous les ménages de l'Espace Hoche. Le site transitoire « Espace 16 » sera complètement fermé à l'horizon 2018-2019 et toutes les familles seront logées dans le diffus ou sur le site de la « rue de la Villette ».

69 Rhône

En avril 2017, 276 personnes ont été recensées sur 43 campements dans le Rhône. Le département a connu une baisse de 72% de la population vivant dans les campements entre 2015 et 2017 (de 826 personnes à 276), grâce aux actions conduites sous l'impulsion des services de l'Etat avec une implication de certaines communes de l'agglomération.

A la suite de la fin du programme Andatu en décembre 2015, le dispositif d'Intégration par l'Emploi (I2E) a ainsi été mis en place en janvier 2016 permettant d'accueillir environ 40 ménages dans deux villages d'insertion (Saint-Genis-Les-Ollières et Saint-Priest). Le dispositif I2E se fonde sur l'insertion professionnelle et sur la scolarisation des enfants. De nouvelles familles ont été intégrées dans le dispositif sur la base du volontariat et sous condition d'une contractualisation.

Enfin, une initiative novatrice de relogement de familles issues des bidonvilles dans une région rurale, à Luzy dans la Nièvre, est à souligner.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	1 415
Hébergées ou logées	247
Accès au logement	87
Scolarisation	203
Accompagnement sanitaire	1 415
Accompagnement vers l'emploi	153
Accès à un emploi	31

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	265
Hébergées ou logées	265
Accès au logement	56
Scolarisation	57
Accompagnement sanitaire	265
Accompagnement vers l'emploi	127
Accès à un emploi	54

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	280
Hébergées ou logées	280
Accès au logement	98
Scolarisation	120
Accompagnement sanitaire	280
Accompagnement vers l'emploi	78
Accès à un emploi	33

83 Var

En avril 2017, environ 170 personnes ont été recensées sur 12 campements, principalement dans l'agglomération de Toulon et dans l'Est varois. L'action de prise en charge et d'accompagnement de ces personnes est essentiellement portée par l'État et mise en œuvre par l'association SAT pour l'aire toulonnaise.

Le dispositif SAT propose un accompagnement social à toutes les personnes prises en charge, qu'elles soient dans un logement ou non (ouverture des droits, accès à un logement, scolarisation, etc.), et a logé cinq nouvelles familles en diffus. Les dispositifs montent en puissance depuis leur lancement en 2013, avec une augmentation importante de personnes suivies et logées.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	135
Hébergées ou logées	40
Accès au logement	25
Scolarisation	43
Accompagnement sanitaire	26
Accompagnement vers l'emploi	12
Accès à un emploi	4

84 Vaucluse

En avril 2017, plus de 300 personnes ont été recensées dans les bidonvilles ou campements illicites dans le département. Les services de l'Etat travaillent avec les collectivités locales.

Les services de l'Etat se sont appuyés sur l'opérateur ADVSEA84 pour résorber un campement illicite habité par des Roumains au bord de la Durance. Confronté à des difficultés pour trouver des logements, l'Etat a reçu l'aide de la Compagnie Nationale du Rhône qui a mis des pavillons à disposition. Les 34 personnes de ce campement ont maintenant intégré le droit commun. Le département souhaite poursuivre son action campement par campement en entamant la résorption d'un autre campement plus important en 2017.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	34
Hébergées ou logées	34
Accès au logement	18
Scolarisation	14
Accompagnement sanitaire	2
Accompagnement vers l'emploi	14
Accès à un emploi	15

86 Vienne

Le département de la Vienne compte trois squats, tous situés dans l'agglomération de Poitiers. En absence de soutien des collectivités locales, AUDACIA, l'opérateur principal, réalise des diagnostics sociaux et l'accompagnement global de personnes issues de squats ayant fait l'objet d'une évacuation.

Le dispositif d'accompagnement vers l'insertion a intégré 10 nouvelles personnes en 2016, logées soit en sous-location, soit en ALT (Allocation logement temporaire). Toutefois, les difficultés pour certains ménages à accéder à un logement autonome ont été soulignées, notamment en raison de nombreux obstacles à l'insertion professionnelle.

La poursuite de l'action est prévue en 2017, avec une montée en puissance espérée.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	38
Hébergées ou logées	38
Accès au logement	0
Scolarisation	17
Accompagnement sanitaire	1
Accompagnement vers l'emploi	5
Accès à un emploi	2

Île-de-France

L'Île-de-France est la région la plus concernée par la problématique des bidonvilles. En mai 2017, environ 6 000 personnes ont été recensées sur une centaine de campements, principalement en Seine Saint-Denis avec près de 1 500 personnes et dans les Hauts-de-Seine avec près de 1 300 personnes. L'Île-de-France se distingue également par l'existence d'une stratégie régionale. Les outils tels que la plateforme d'Accueil, d'Information, d'Orientation et de Suivi des ménages (AIOS) ou des bases de vie, sont mis au service de cette approche régionale afin de structurer d'une manière efficace l'ensemble des actions conduites.

LES CHIFFRES CLEFS 2016

	Nombre de personnes
Dans le dispositif	2 921
Hébergées ou logées	909
Accès au logement	231
Scolarisation	509
Accompagnement sanitaire	876
Accompagnement vers l'emploi	425
Accès à un emploi	168

BILAN RÉGIONAL

AIOS : En 2016, la plateforme est intervenue sur 15 campements et bidonvilles dans une démarche visant à établir un diagnostic (2 211 personnes concernées en 2016) avec un objectif d'accès aux droits. L'opérateur unique est toujours Adoma. L'action de la plateforme est restée déterminée par les diagnostics pré-évacuations. A la suite de la restructuration de la stratégie régionale, la plateforme a désormais vocation à être implantée sur l'ensemble des départements de la région. Elle a également lancé un partenariat avec Opcalia (Organisme paritaire collecteur interbranches et interprofessionnel) en octobre 2016.

Romcivic : le projet « Romcivic » dont le but est de permettre l'insertion sociale et professionnelle de jeunes issus de bidonvilles en s'appuyant sur le dispositif du service civique, a continué son action d'accompagnement et d'orientation d'une file active de 50 ménages. En 2016, 92 jeunes issus des bidonvilles ont été embauchés en service civique. Ils effectuent des missions d'intérêt général auprès des personnes vivant en bidonvilles. Les résultats sont très positifs pour les jeunes en service civique, car les trois quarts d'entre eux ont pu obtenir un emploi.

BILAN DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Seine-et-Marne (77) : L'équipe Suivi et Accompagnement des Ménages Issus des Bidonvilles (SAMIB) est intervenue à 4 reprises en 2016 et la plateforme 115 du SIAO77 a été sollicitée à 20 reprises dans le cadre d'évacuations de campements illicites ou bidonvilles. 625 personnes (165 ménages) ont fait l'objet d'une prise en charge d'au moins une nuit suite aux évacuations prévues en 2016. Les familles suivies bénéficient d'un accompagnement social global et 9 d'entre elles (35 personnes) ont accédé à un logement en 2016.

Yvelines (78) : la MOUS de Triel-sur-Seine, initiée en 2013, a pris fin en 2016. Sur les trois dernières années, les résultats ont été très encourageants avec une montée en puissance de l'action la dernière année. 56 ménages ont fait l'objet d'un accompagnement avec 33 familles issues de la MOUS. L'action de proximité et l'accompagnement assidu des ménages ont été des clefs de réussite. En effet, le travail mené par Soliha a abouti à des résultats bien meilleurs en 2016, 15 nouvelles familles ayant accédé à un logement autonome. En prolongement de la MOUS, la plateforme AIOS va prendre le relais.

Essonne (91) : La base de vie de Ris-Orangis a permis d'accueillir 5 ménages supplémentaires en 2016 (sur 10 places disponibles). Cet espace de transition a vocation à se transformer en une structure permanente d'accueil en file active dans le cadre de la stratégie régionale en vue de l'insertion des familles issues de bidonvilles.

Seine-Saint-Denis (93) : Trois dispositifs majeurs, à Bagnolet, Aubervilliers et à Saint-Denis, ont permis d'héberger et d'accompagner une centaine de ménages. En 2016, 7 familles sont accompagnées à Bagnolet sur un terrain privé. Le projet mené à Aubervilliers permet d'accompagner 5 ménages avec un suivi individuel de chaque personne. Sur le site Voltaire à Saint-Denis, 73 ménages ont été accompagnés. Un projet de MOUS est envisagé à Saint-Denis sachant que la convention d'occupation précaire du site Voltaire a été renouvelée.

Val-de-Marne (94) : La MOUS « Truillot » d'Ivry-sur-Seine a été mise en place à la suite de l'évacuation d'un grand campement qui a abrité entre 500 et 1 000 personnes en 2013. 10 familles ont été notamment relogées dans la résidence Einstein. Actuellement, 18 familles restantes sont relogeables à moyen terme, avant la fin juin 2017. De plus, un projet de stabilisation d'un site privé est mis en place à Ivry-sur-Seine avec un objectif de résorption progressive grâce à un travail d'accompagnement au quotidien.

Val-d'Oise (95) : Le projet ACINA, entamé en 2016, propose un accompagnement global à travers un processus d'insertion professionnelle des personnes évacuées de campements ou squats dans le Val-d'Oise.

PANORAMA DES PROJETS 2017

Département ou région	Action envisagée	Opérateurs
6 Alpes-Maritimes	Poursuite des diagnostics et de l'accompagnement global. Perspectives de sorties positives de ménages encourageantes	API Provence
13 Bouches-du-Rhône	Structuration de l'action autour du SIAO opéré par Adoma. Concentration des actions d'accompagnement sur quelques campements ciblés pour les résorber entièrement	Adoma / AMPIL, Addap 13, ACSC, HAS, Paroles Vives
21 Côte d'Or	Poursuite du travail sur le village d'insertion. Stabilisation et résorption progressive de deux squats	Coallia / ADEFO / 2ChosesLune
30 Gard	Amélioration de la coordination et recensement	La Croix Rouge Française / Adéjo Gard
31 Haute-Garonne	Résorption de deux campements et trois squats par l'insertion de tous leurs habitants dont le squat des Arènes	CATHS (MOUS) / Soliha / France Horizon / UnisCité / Ville de Toulouse
33 Gironde	Poursuite des actions d'accompagnement par la MOUS. Evaluation de la MOUS par le CEREMA. Mise en place d'une plateforme d'insertion par l'emploi.	COS
34 Hérault	Poursuite des actions d'accompagnement vers le droit commun. Mobilisation de logements du contingent préfectoral. Développement du dialogue avec la Métropole de Montpellier pour mettre en place une stratégie territoriale.	Cimade / 2ChosesLune / Area
38 Isère	Poursuite de l'action d'accompagnement de la MOUS avec développement du volet insertion professionnelle	CCAS de Grenoble
44 Loire-Atlantique	Développement de la stratégie territoriale décidée fin 2016 entre l'Etat, la Métropole de Nantes et les communes de la Métropole. Cette action sera engagée sur tous les campements et leurs habitants.	Saint-Benoît-Labre / Une Famille un Toit (UFUT) / Treillières Solidaires / Médecins du Monde / CCAS et ville de Carquefou / AVEC / CCAS et ville de la Chapelle-sur-Erdre / 102 Gambetta et ville d'Indre / CCAS et ville de Sautron / CCAS et ville de Saint-Herblain / ROMSI / CCAS de Sainte-Luce / Solida'Roms / ASO / ASSO ROATA / Ville de Rezé / Ville d'Orvault
54 Meurthe-et-Moselle	Action terminée	
57 Moselle	Poursuite des actions sur les sites des Arènes et de Louis le Débonnaire	Adoma, MRB57
59 Nord	Poursuite des actions d'accompagnement. Développement d'un projet de "sas" vers l'insertion à Haubourdin	La Sauvegarde du Nord / AFEJI-Réseau Roma / Pact du Douaisis, Soliha
67 Bas-Rhin	Poursuite de la MOUS stratégie de résorption des bidonvilles	Ville de Strasbourg / Lupovino / Croix Rouge Française / Horizon Amitié
69 Rhône	Poursuite d'I2E et de la médiation sanitaire. Nouvelles actions d'insertion prévues pour deux campements avec méthode "I2E"	Forum Réfugiés / Habitat et Humanisme / Entreprendre pour humaniser la dépendance / Médecins du Monde
83 Var	Poursuite des accompagnements vers le droit commun. Développement d'actions dans l'est du département	Solidarité Aire toulonnaise (SAT)
84 Vaucluse	Résorption d'un campement forain par l'insertion de ses habitants	ADVSEA 84
86 Vienne	Poursuite de l'action d'accompagnement des habitants de squats vers l'insertion	Audacia / Coallia / ADAPGV
Ile-de-France	Plateforme AIOS (Stratégie régionale), Développement d'un Village d'insertion à Stains, Romcivic, OSE, Base de vie Ris-Orangis Accompagnement social (77), Accompagnement insertion Triel (78), MOUS Aubervilliers, MOUS Voltaire à Saint-Denis, Accompagnement de familles Bagnolet, Projet de stabilisation Ivry, Accompagnement familles Résidence Einstein à Ivry	Les Enfants du Canal / OSE / Le Rocheton / AIOS La Rose des Vents (77) / Soliha (78) / ALJ 93 (93) / Mairie d'Aubervilliers (93) / CCAS de Bagnolet (93) / Convivances (94) / ALJ93 (94) / Alteralia / Acina (95)



GRANDE ARCHE - PAROI SUD - 92 055 LA DÉFENSE CEDEX

TÉL : 01 40 81 33 60

DIHAL.GOUV.FR



facebook.com/Dihal.delegation.interministerielle
[@dihal_hl](https://twitter.com/dihal_hl)